Formation aux risques de travail en hauteur

Objectifs

- Maîtriser les principes de sécurité relatifs aux accès, travaux et déplacement en hauteur

Public Visé

Toute personne appelée dans l'exercice de sa profession, à procéder d'une façon permanente ou occasionnel à des travaux en hauteur.
Reconnaissance de l'aptitude aux travaux en hauteur par la médecine du travail.

Pré Requis

- Aucun niveau de connaissances préalables n'est requis pour suivre cette formation.

Objectifs pédagogiques

A l'issu de la formation le stagiaire sera capable :
- D'identifier et d'évaluer les risques de chute selon le lieu de travail, son environnement et la nature des travaux à réaliser.
- Reconnaître les moyens de protection appropriés aux conditions de travail (protection collectives et individuelle).
- D'utiliser les équipements de protection individuelle (EPI).

Méthodes et moyens pédagogiques

Théorie :
- Projections et équipements pédagogiques.
- **Pratique :**
- Exercices pratiques en condition réelle
- Mise en situation des participants sur des vérifications.

Responsable Pédagogique :
- Mehdi BENTOUMI
- bentoumi-mehdi@ofsp.fr
- 0602727314

Qualification Intervenant(e)(s)

Formateur-expert en travail en hauteur qualifié par notre processus.

Parcours pédagogique

THEORIE :
- Travaux en hauteur en sécurité (accidents et prévention, contexte règlementaire et responsabilité)
- Caractéristiques des moyens de protection collective (moyens fixes et mobiles, appareils d'élévation de personne, le balisage et la signalisation)
- Caractéristiques des moyens de protection individuelle (classes d'ancrages, casques, antichute et supports d'assurage, absorbeurs d'énergie, harnais et accessoire de liaison, pratique des noeuds sur corde).
- Choix d'un dispositif de protection individuelle (étude des risques, accrochage du harnais, facteur de choix du dispositif de protection, conséquence d'une chute, vérification et autocontrôle).
- Réglementation (normes, décrets, directives)

PRATIQUE :
- Le formateur s'adapte au cas par cas à chaque situation de travail.
- La formation s'effectue sur le site et avec les équipements individuels utilisés par les stagiaires :
  - Exercices pratique d'intervention en hauteur
- Elaboration de la méthodologie permettant l'utilisation de la bonne liaison anti-chute et du bon système de préhension.

La formation Travail en hauteur permet aux personnels travaillant en hauteur de se sécuriser dans le cadre de la protection individuelle.

Méthodes et modalités d'évaluation

Evaluation de chaque candidat sur l'ensemble des exercices proposée.
Après examen : une attestation de formation est envoyée à l'entreprise à la suite du stage.

Modalités d'Accessibilité

Nos établissements sont accessibles aux publics en situation de handicap

Durée

7.00 Heures **1** Jour

Effectif

De 1 à 6 Personnes